



FEDERATION FRANCAISE de GYMNASTIQUE & DISCIPLINES ASSOCIEES

COMITE REGIONAL OCCITANIE

REUNION DU COMITE DIRECTEUR Dimanche 27 janvier 2019 – M.A.G. COLOMIERS PROCES VERBAL

Présents : Colette BAILLADE, Bruno BALITRAND, Anne-Marie BASSET (CTS), Christian BERNARD, Virginie HUSSON (Directrice), Muriel LEROY, Jean-Noël MONTPELLIER, Frédéric VENOUIL, Damien DA LUZ, Marie NEYRAC, Dominique LALANNE, Dominique CANAL, Adeline ROUGES, Marie NAYRAC, Christine ANDREU, Marin BERNUSSOU, Christophe STEVENDART, Vanessa CEZAC, Noëlline MOLLET.

Excusés : Yves BOQUEL (CTS), Paul MARTINEZ, Jean-Michel PITRE, Yvette PRAT, Sophie RECORDIER, Laurent BELOT, Delphine SIMONNOT, Marie-Pierre THINE, Jean-Marie GELY.

Absent : Alain CASTAN

10h10 Début de la réunion

Le Président Frédéric VENOUIL ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants (tes), présente ses vœux et donne ensuite la parole à Jacques REY ; Celui-ci présente sa démission à dater de ce jour du Comité Directeur du Comité Occitanie de gymnastique.

Il est porteur de trois lettres de démission qu'il nous remet : Celle de Mme Magali HACHE à compter de ce jour, de Mr Didier DONNAT à dater de ce jour ainsi que celle de Paul MARTINEZ en fin de saison au mois de juin. Il assurera donc durant cette saison sa fonction de Responsable technique TR-TU.

La réunion débute alors suivant l'ordre du jour officiel envoyé à tous les membres.

A – ADOPTION du CR de la réunion du CD du 27 octobre 2018
Adopté à l'unanimité.

Nous procédons alors au regard de l'élection de Frédéric VENOUIL au poste de Président et de la démission de Didier DONNAT Vice-président à l'élection de deux remplaçants au poste de Vice-président.

Se sont présentés Sophie RECORDIER, Yvette PRAT, Jean Michel PITRE et Adeline ROUGES. Les votes s'effectueront à bulletin secret avec émargement des votants.

Le Président comme hier en début de réunion fait un point sur les licences à ce jour en reprenant la baisse actuelle enregistrée d'environ 400 licences et précise que nous enregistrons la non ré-affiliation de deux clubs cette saison avec chacun plus de 200 licenciés.

Mais beaucoup de clubs n'ont encore pas licencié tous leurs adhérents.

Nous relevons le fait que depuis le début du mois de septembre tous les gymnastes ont commencé les entraînements et que cela pose donc un problème d'assurance.

fv - JB

B - PROJET « VISION 2020 »

Il est rappelé le fonctionnement en binôme d'un élu et d'un salarié

Contrat d'objectif Territorial :

Le C.O.T. (contrat d'objectif territorial) signé avec la Fédération engage aussi les comités départementaux.

L'aide versée par la Fédération s'élève à 20666, puis 20667 euros par an sur trois ans pour le Comité Régional et à 800 par an, sur trois ans pour les Comités Départementaux sous réserve de participation à la vie institutionnelle de la Fédération.

Dans le cadre du COT d'une part et pour développer les partenariats d'autre part le Bureau exécutif propose de créer deux demi-postes d'agents de développement.

Les membres du comité directeur adoptent cette proposition à l'unanimité

Le Comité va se mettre en recherche de personnes à embaucher avec ces profils.

Démarche qualité : Trois mesures seront mises en place

- 1 – une procédure de certification type IDEAS sur les deux ans à venir va être engagée
- 2 – mise en place d'un comité de vigilance
- 3 – formalisation de la séparation des pouvoirs :

- Décide le Président Frédéric VENOUIL
- Exécute Colette BAILLADE
- Vérifie le Trésorier Bruno BALITRAND

Nous limitons la signature des paiements et des achats à la hauteur de 3 000 € pour le Trésorier. Au-delà, il devra consulter le bureau.

Adoption de ces mesures à l'unanimité des membres du comité directeur

C – PROJET SPORTIF

- En plus des budgets de fonctionnement alloués dans le cadre du plan d'action annuel à toutes les disciplines, le bureau propose d'attribuer une somme fixe de 500 € à chaque Comité Technique + 0,50 cts €/ gymnaste de la discipline pour des projets spécifiques.

Adopté à l'unanimité

- Un relevé des décisions concernant les techniciens sera fait par le secrétariat technique ainsi que par le DTG et sera adressé à tous les membres des Comités Techniques.
- Proposition d'aide aux clubs labellisés : 400 € pour le LABEL QUALITE et 250 € pour chacun des deux autres LABELS BABY GYM ET SENIORS.

Adopté à l'unanimité

- Toutes les récompenses des compétitions interdépartementales et régionales Equipes et Individuels pour toutes les disciplines seront commandées et prises en charge financièrement par le comité régional Occitanie.

Adopté à l'unanimité

- La prise en charge des cadres sur les stages régionaux sera du ressort du Responsable de l'action en accord avec son Représentant technique. A lui (elle) de valider dans son bilan les vacances à attribuer. Le montant de chaque séquence reste fixé à 25 €.

Adopté à l'unanimité

R. d B

- Il est précisé que l'E.T.R. dans ses missions sur quatre domaines se réunira au moins deux fois / an notamment en fin de saison afin de proposer pour la saison suivante toutes les actions : calendrier des compétitions, calendrier des stages de formations de cadres et de gymnastes ainsi que ceux de formations de juges mis en place par les Comités Techniques.
- Un colloque des techniciens (informatif) est prévu le 1^{er} septembre.
- Une aide financière va être apportée au pôle GR de Montpellier pour compenser l'indemnité de rupture conventionnelle d'Hélène NOLLET.
- Une rencontre est fixée le vendredi 1^{er} février avec le Président Fédéral à PARIS, des rendez-vous avec la DRJSCS et le Conseil Régional sont à prévoir.
- Le projet de futur centre Régional GAF avance avec un contenu qui reste à affiner dans le projet entre les clubs de SETE et COLOMIERS.
- L'embauche de Raphaël WIGNAMITZ sollicité pour lancer cette opération vers le Haut Niveau se fera le 1^{er} juillet, avec entre temps la mise en place de 2 stages « contact » en février et mars pour les jeunes filles de la région susceptibles d'intégrer ce centre.

**Le Comité Directeur valide à la majorité la décision d'embaucher Raphaël WIGNANITZ
(1 abstention)**

- Comité Gym pour Tous :
La formation petite enfance a bien eu lieu mais le recyclage a du être reporté.
Des projets HANDIGYM vont être relancés et Mathilde propose de faire une information sur cette thématique dans tous les stages fédéraux avec une sensibilisation de 2h.

Adopté à l'unanimité

- Le DTG Jean-Noël MONTPELLIER indique qu'un regroupement « rétrospective » du GOLDEN AGE PESARO sera mis en place afin que le groupe puisse se retrouver et conserver une dynamique (St GAUDENS, CONDOM, PAMIERS, BEZIERS, EGC COLOMIERS et CTGYM).
La date reste à fixée.
- Un questionnaire a été envoyé à tous les clubs et mis en ligne sur le site régional concernant l'existant des cours et animations SENIORS. Il est urgent et important de répondre à celui-ci pour affiner les actions qui vont être mises en place avec le mi temps « SPORT SANTE » sur l'ensemble de la région.
- Le projet OCCITANIE CUP étant trop flou encore il est ajourné et en attente de propositions des Responsables techniques.
- Une demande est faite par Damien DA LUZ à propos du règlement sur les forfaits en compétition et le règlement de cette amende. Au regard du changement des textes, Anne-Marie BASSET et V. HUSSON vont faire le nécessaire pour faire passer la bonne information via les Responsables techniques et le DTG, ainsi que sur le SITE REGIONAL afin d'harmoniser les procédures après le prochain bureau.
- Dans le travail des comités techniques certains élus sont déjà désignés mais plusieurs autres doivent s'engager.
G.R. : Dominique CANAL
TRAMPO. : Muriel LEROY
AEROBIC : Marin BERNUSSOU
G.A.F. : ?
G.A.M : Marie NAYRAC
G.A.C : ?
TEAM GYM : ?

✓ V - JB

Enfin Il est proposé d'élaborer tous les calendriers des compétitions 2019 – 2020 dès le mois de mars car à ce jour nous avons déjà les dates des finales nationales pour l'an prochain.

D – TOUR DE TABLE DES TECHNICIENS

Le Président demande à chaque Responsable Technique de faire l'état des lieux de sa discipline à ce jour.

G.A.M : Christophe STEVENDART

Récemment élu au poste de représentant technique, dit que les formations de juges sont terminées, que les stages sont bien entamés et établis. Il souhaite centraliser toutes les demandes qui seront faites par rapport au plan d'actions présenté et que la présence des juges sur les stages de gymnastes soit maintenue car c'est un apport très important pour les entraîneurs, ce que le Comité Directeur accepte.

Il précise que les compétitions INTER DEPARTEMENTALES sont maintenues car il y a peu de garçon dans notre comité et peu de compétitions.

Il demande qu'un membre de plus soit intégré dans le comité du fait du départ de l'ancien responsable technique. Ce dernier n'étant pas élu, il peut bien sur fonctionner avec le Comité Technique, il suffit qu'il soit convoqué sur les actions.

Dans le protocole des formations de cadre c'est Francis PRUDENT qui gère mais le RT souhaite que ce soit Simon qui informe Francis des engagements et Francis qui mette en œuvre.

G.A.F : Vanessa CEZAC

La formation des juges s'est bien déroulée et est terminée. Il semble juste que pour certains stagiaires les prestations au domaine « d'ARIANE » lors de certaines formations n'aient pas été satisfaisantes

Elle prend acte des précisions sur les prises en charges des intervenants lors de stages. Elle relève le fait que certaines gyms présentes sur les stages n'ont pas le niveau requis et que certains entraîneurs « forcent » la main au comité technique pour faire inscrire leurs gymnastes non convoquées

Un point très important a été la présence de plusieurs filles de la région OCCITANIE sur le MASSILIA.

G.R. : Delphine SIMONNOT

La responsable technique de ce Comité étant à CHAMBERY sur le championnat de France, c'est Damien DA LUZ qui présente son compte-rendu. (La région a présenté 81 gymnastes ce week-end à Chambéry)

3 regroupements de gymnastes sur 4 ont déjà eu lieu, il faut maintenir ce rythme.

La formation des cadres est encore en cours deux modules sont terminés, le troisième se déroulera à PLAISANCE du TOUCH.

La formation de juges N1, sur 36 inscrites 16 reçues. Le N2 et N3 est prévu à BEZIERS en mars.

Des repêchages ont été acceptés ;

Le Comité Technique témoigne de l'aspect très positif de l'intervention du Bureau auprès du pôle le samedi 12 janvier à MONTPELLIER. Cela laisse augurer un avenir plus serein.

La prochaine réunion du CT se tiendra en Mai en marge d'une compétition.

TRAMPOLINE : Paul MARTINEZ

Le Responsable Technique excusé à cette réunion n'a pas transmis d'informations.

AEROBIC :

Magali HACHE n'a pas fourni de bilan et a donné sa démission.

Le club de CASTELNAU LE LEZ va s'équiper d'un plancher, ce qui permettra d'y organiser les compétitions.

chB r-v-

G.A.C. : Christine ANDREU

Elle indique qu'il y a peu de candidats pour les formations de cadres et qu'elle devra donc les faire au cas par cas avec les clubs intéressés.

La question d'organisation de la compétition de CASTRES le prochain week-end se pose.

Christian BERNARD souligne que la convention régionale signée avec l'UNSS sur la formation des jeunes officiels pourrait être étudiée.

TEAM GYM : Noëlline MOLLET

La formation des jeunes juges par Internet semble être un échec.

Le FESTIGYM aura lieu cette année à COGNAC les 17 et 18 avril 2019, pourquoi ne pas envisager d'organiser en OCCITANIE cette compétition qui regroupe beaucoup de participants (tes) et d'équipes ? Colette BAILLADE va voir pour se rendre à COGNAC et prendre des informations sur l'organisation générale de cet évènement !

5 – LE SIEGE : « Tout va mieux »

Virginie HUSSON apporte des précisions sur l'organisation générale et notamment l'embauche de Brigitte (depuis 1 mois) agent administratif placé auprès des salariés du pôle sport et des techniciens.

Il faut noter le changement de **N° de téléphone du siège de NARBONNE : le 07 71 86 65 07** et que très bientôt nous aurons un standard sur le site de COLOMIERS.

L'organigramme actualisé du siège sera remis en ligne sur le Site Internet.

6 – FINANCES

Sont Précisés les barèmes de remboursement :

- Des déplacements
- Des repas
- Des nuitées
- Des indemnités pour juges de 25 € / séquence

L'assurance « auto bénévoles » prise en charge par le comité régional sera reconduite.

Un tableau récapitulatif et actualisé sera transmis dès que possible aux membres élus.

7 – CALENDRIER INSTITUTIONNEL

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le samedi 4 mai 2019 de 14h à 18h (lieu à préciser) sans doute aussi avec possibilité de vision conférence pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Il est précisé que pour les aides financières sur les compétitions, le montant pour le médecin est de 200 € / jour de présence.

Par ailleurs Marie NAYRAC propose que sur les compétitions régionales à chaque fois une récompense soit remise aux bénévoles locaux qui seraient à remercier pour leur engagement dans la gymnastique.

Il est ensuite donné lecture du résultat des votes pour les Vice-présidents (tes) élus à l'issue de ce Comité Directeur :

16 bulletins valables donc 32 voix car deux postes à pourvoir :

Sophie RECODIER 13 voix

Yvette PRAT 10 voix

Adeline ROUGES 6 voix

Jean-Michel PITRE 3 voix.

dnB

SV



Ce sont donc Sophie RECORDIER et Yvette PRAT qui sont élues Vice-présidentes en remplacement des deux postes laissés vacants par Frédéric VENOUIL devenu président et par Didier DONNAT qui a donné sa démission.

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu le samedi 4 mai 2019

Fin de la réunion : 13h

Frédéric VENOUIL
Président

Christian BERNARD
Secrétaire Général